

STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2025-2030

**Mémoire de la Fédération des cégeps déposé dans le cadre de la
consultation sur le renouvellement
du Plan d'action jeunesse 2025-2030**

31 octobre 2023



Coordination, recherche et rédaction

Geneviève Reed, coordonnatrice aux affaires étudiantes, Fédération des cégeps

Collaboration au sein de la Fédération des cégeps

Nathalie Bastien, conseillère aux affaires éducatives – Responsable du Réseau REPTIC

Daniel Lavoie, conseiller stratégique – Équipe Données et intelligence numérique

Myriam Lefebvre, conseillère aux affaires éducatives – chargée de projet en écologisation

Mathieu Lépine, coordonnateur aux affaires pédagogiques

Josée Mercier, directrice des affaires éducatives

Laurence Poirier-Bourdon, coordonnatrice réseau – instances et projets stratégiques

Participation des membres du comité exécutif de la Commission des affaires étudiantes

Guillaume D'Amours, directeur de la vie étudiante et de la réussite éducative, Collège de Bois-de-Boulogne

Dean Howie, directeur des services aux étudiants, Cégep régional Champlain à Saint-Lambert

Caroline Lachance, directrice adjointe à la vie étudiante et communautaire, Cégep de Trois-Rivières

Marie-José La Haye, directrice des affaires étudiantes et communautaires, Cégep de Limoilou

Danielle Malkassoff, directrice des services aux étudiants et des communications, Cégep de Saint-Laurent

Mise en page

Sylvie McKay, technicienne en administration, Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives. www.fedecegeps.qc.ca

Fédération des cégeps
800, boulevard de Maisonneuve Est, 15^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

Téléphone : 514 381-8631
www.fedecegeps.qc.ca

© Fédération des cégeps

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	2
AXE 3 – ENVIRONNEMENT	3
Démarche d'écologisation du réseau collégial	3
Éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté	4
La mobilité	5
L'écoanxiété	6
AXE 4 – CULTURE	7
Maîtrise de la langue française	7
Valorisation de la culture.....	7
AXE 5 – ÉDUCATION	8
Accessibilité aux études supérieures et transitions.....	8
Diversité des populations étudiantes	9
AXE 6 – SANTÉ	10
Accès aux soins et aux services.....	10
Santé mentale	10
Saines habitudes de vie	11
AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	12
AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE	13
Précarité financière	13
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS	15

RÉSUMÉ

Depuis 1969, la Fédération des cégeps représente les 48 collèges publics du Québec en visant la promotion du développement de la formation collégiale et des cégeps.

Les cégeps membres de la Fédération des cégeps comptent plus de 175 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement ordinaire entre leurs murs. Ce qui fait du réseau collégial un acteur incontournable auprès de la jeunesse québécoise.

Ainsi, la Fédération soumet une série de recommandations afin que le prochain Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec conjugue ses efforts à ceux des cégeps en accompagnant les jeunes étudiantes et étudiants dans toute leur diversité et en soutenant leurs aspirations.

La promotion d'une bonne santé mentale et de saines habitudes de vie, la réponse à la précarité financière, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement, l'importance des transitions scolaires, la reconnaissance de la diversité des populations étudiantes, la valorisation des activités culturelles et la maîtrise de la langue française ainsi que la compréhension et l'utilisation citoyenne des outils technonumériques sont les principaux enjeux que vivent les personnes étudiantes et que la Fédération des cégeps a pu identifier pour le prochain plan d'action jeunesse du gouvernement québécois.

Axe 3 – Environnement

Selon une étude intitulée *Les jeunes et les changements climatiques au Canada et au Québec* réalisée par [Oxfam](#) en 2021¹, « les changements climatiques affecteront davantage les jeunes puisqu'ils sont physiquement plus vulnérables à des problèmes de santé comme l'asthme et à l'exposition à la chaleur lorsqu'ils sont très jeunes. Aussi, ces derniers doivent s'adapter à la vie dans un monde changeant rapidement autour d'eux et sont généralement exclus de la prise de décision sur leur avenir. Ceci explique notamment l'augmentation de l'écoanxiété et du chagrin écologique ». Ces quelques lignes du rapport d'OXFAM viennent cristalliser l'importance de se pencher sur l'axe environnemental dans le cadre de la Stratégie d'action Jeunesse 2024-2027.

De son côté, la Fédération des cégeps prend acte des défis auxquels devra faire face la population étudiante en travaillant, depuis 2018, à la consolidation de la démarche d'écologisation du réseau des cégeps publics du Québec. Cette dernière a pour but de répondre aux attentes grandissantes de la communauté collégiale – personnes étudiantes et membres du personnel - en matière de développement durable.

De plus, la communauté étudiante collégiale démontre son implication environnementale en collaborant à la réalisation de différents projets durables au sein de leur institution. Aussi, depuis septembre 2019, les étudiants et étudiantes se mobilisent annuellement pour participer à la journée mondiale de la grève pour le climat.

Démarche d'écologisation du réseau collégial

En 2019, le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), un Centre collégial de transfert technologique (CCTT), a été approché par la Fédération des cégeps afin de réaliser un portrait de l'écologisation du réseau. Ce [portrait](#) a été complété en 2021. Les grands constats émanant de cette étude ont jeté les assises du plan d'action pour l'écologisation du réseau des cégeps 2022-2024. [Ce plan d'action](#) tente de répondre aux différents défis présentés dans le portrait de l'écologisation du réseau des cégeps par dix actions. Les thématiques couvertes par ces actions sont : la gestion durable des émissions de GES, l'écologisation des curriculums et de la formation, l'écologisation des cégeps et le réseautage entre les membres du réseau. En septembre 2022, la Fédération des cégeps a embauché une ressource en écologisation pour coordonner les travaux en la matière. Depuis son arrivée, plusieurs projets ont vu le jour : animation d'une communauté de pratique portant sur l'écologisation du réseau des cégeps, création d'une boîte à outils pour faciliter la saine gestion des émissions de GES dans les cégeps et la création d'une boîte à outils pour accompagner le réseau dans l'écologisation des curriculums et de la formation.

¹ OXFAM. 2021. *Les jeunes et les changements climatiques au Canada et au Québec*. [2021-climat-jeunes-canada-quebec.pdf \(oxfam.qc.ca\)](#)

Éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté

La Fédération appuie les objectifs formulés par la Politique québécoise de la jeunesse 2030 visant à préparer les jeunes pour le travail dans une économie prête à les accueillir. Pour ce faire, elle croit qu'il est essentiel d'assurer le développement de compétences vertes pour, d'une part, répondre à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028² et d'autre part, s'adapter au marché du travail qui est en transition devant les défis environnementaux auxquels il est soumis.

Aussi, la Fédération des cégeps croit que l'ajout de notions en développement durable, en environnement et en écocitoyenneté dans les cours et les programmes collégiaux est essentiel pour assurer une adéquation entre le profil de sortie des membres de la communauté étudiante et les fonctions de travail de ces futurs techniciens et techniciennes. En effet, les fonctions de travail de l'ensemble du personnel technique du Québec sont appelées à évoluer pour répondre aux différents objectifs gouvernementaux et internationaux en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques. Pour accompagner les cégeps dans l'écologisation des curriculums et de la formation, la Fédération des cégeps a élaboré une boîte à outils pour l'écologisation des curriculums et de la formation.

En contexte de pénurie de main-d'œuvre, la formation collégiale peut être un levier efficace pour attirer de nouveaux talents dans des marchés spécifiques. Aussi, l'écologisation des curriculums et de la formation pourrait faciliter le développement de compétences vertes et de connaissances diverses. Ainsi, la promotion de l'économie circulaire, des technologies propres, de l'écoconception peut être réalisée au sein même des programmes d'étude. L'actualisation des programmes par le ministère de l'Enseignement supérieur pourrait donc faciliter la transition vers des modèles d'affaires durables dans les secteurs suivants :

- Ressources naturelles et énergie
- Bioalimentaire
- Construction
- Transport
- Tourisme
- Économie numérique

Ces mêmes intérêts se reflètent dans le travail effectué par les comités collégiaux en matière d'entrepreneuriat. De plus en plus de cégeps abordent la question de l'entrepreneuriat durable ou social pour encourager les étudiants à développer des savoirs et des savoir-être entrepreneuriaux, ceci, dans le but de forger une relève pour un Québec durable.

² Gouvernement du Québec. 2023. Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/strategie-gouvernementale-de-developpement-durable-2023-2028)

La mobilité

La communauté collégiale s'intéresse depuis quelques années aux émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de ces activités. Pour l'année scolaire 2021-2022, douze cégeps membres de la Fédération des cégeps avaient réalisé un inventaire de leurs émissions de GES. Ces inventaires ont permis aux responsables des dossiers environnementaux de constater que les déplacements pendulaires entre le lieu de travail/étude et le domicile étaient responsables de la plus grande part des émissions de GES. Ces études ont mis en lumière l'importance de l'utilisation de l'autosolo dans les habitudes de déplacements des personnes étudiantes et des membres du personnel dans les cégeps. Il pourrait donc être intéressant de faciliter l'accès à un transport en commun de qualité et accessible pour les membres de la communauté étudiante du niveau collégial, et ce, à la grandeur de la province.

Aussi, pour répondre les objectifs formulés par la Politique québécoise de la jeunesse 2030 visant à assurer un avenir sain aux membres de la communauté étudiantes pour vaincre la sédentarité et développer de saines habitudes de vie, il pourrait être intéressant de faciliter l'utilisation du transport actif aux abords des établissements collégiaux sur l'ensemble du territoire de la province.

Selon une enquête menée par [Jérôme Laviolette](#)³ en 2018 auprès de 3 cégeps de la région de Montréal (Collège Ahuntsic, Collège Montmorency et Cégep Édouard-Montpetit), dans le cadre d'un doctorat en mobilité durable, «95 % des jeunes sondés croient que le transport en commun est plus écologique et contribue à réduire le trafic, mais seulement 28 % s'y sentent davantage en sécurité et 81 % croient qu'ils ne sont pas fiables pour s'assurer de rejoindre leur destination dans les temps planifiés». Selon cette même étude, « les jeunes reconnaissent qu'en utilisant une voiture, ils ont une empreinte carbone importante (70 %) et qu'ils contribuent et souffrent en même temps du trafic (44 %). ». Aussi, cette étude stipule ceci : « l'ensemble des personnes répondantes reconnaissent que le transport actif contribue à leur bien-être physique et psychologique, bien qu'une part importante se sent plus vulnérable et moins en sécurité (89 %) ou plus exposée aux aléas climatiques (77 %) à pied ou à vélo. ». Parmi les recommandations qui émanent du rapport, on note ceci : « l'offre de laissez-passer annuels au même prix que les titres de transport durant l'année académique serait un incitatif intéressant pour favoriser l'utilisation des transports en commun durant la période estivale pour laquelle une passe mensuelle revient moins rentable pour les personnes étudiantes. On recommande aussi de développer des campagnes de promotion des habitudes de mobilité moins dépendantes à l'automobile qui pourrait viser à augmenter le sentiment de responsabilité face aux conséquences de l'automobile, notamment ce qui concerne les changements climatiques, ou à promouvoir des applications mobiles de planification des transports qui utilisent des données en temps réel pour accroître le sentiment de fiabilité du transport en commun. ». Ces pistes d'action pourraient être reprises dans le cadre du présent plan d'action.

³ Fondation David Suzuki. 2021. Les jeunes et la mobilité : perceptions et aspirations. [Young-adults-and-mobility-perceptions-and-aspirations-report-EN.pdf \(davidsuzuki.wpenginepowered.com\)](#)

L'écoanxiété

Selon les résultats d'un sondage Ipsos publié dans *La Presse* le 16 octobre 2021⁴, « 59 % des Canadiens âgés de 18 à 29 ans éprouvent de la peur face aux changements climatiques et à peine 24 % estiment que le gouvernement fédéral en fait assez pour lutter contre ces changements ». Selon Anne-Sophie Gousse-Lessard (Ph.D. psychologie, 2016), « ces bouleversements représentent un défi important pour la santé psychologique et le bien-être des individus et des communautés parce qu'ils génèrent des sentiments de peur, de tristesse, de colère, d'impuissance, voire de détresse, tous associés au phénomène de l'écoanxiété». La Fédération des cégeps encourage donc le gouvernement à agir sur les problèmes de santé mentale en offrant aux cégeps des ressources humaines pour accompagner les étudiants et les étudiantes en matière d'écoanxiété.

Aussi, toujours selon Anne-Sophie Gousse-Lessard, l'écoanxiété peut être, en partie, réduite par grâce à l'autonomisation. Ainsi, il est très intéressant de soutenir la jeunesse dans leur mobilisation à l'égard des enjeux en lien avec les changements climatiques et leur donner des moyens concrets pour exprimer leurs inquiétudes et leurs désirs entourant les questions environnementales. Il peut donc être favorable de mettre en place un outil par lequel les jeunes du Québec pourraient partager leur vision d'un Québec durable de demain.

RECOMMANDATION 1

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse intègre des mesures visant à favoriser la prise en compte du développement durable par le ministère de l'Enseignement supérieur lors de la révision des programmes techniques et préuniversitaires au collégial.

RECOMMANDATION 2

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse intègre des mesures visant à soutenir la mobilité durable (transport en commun et transport actif) pour la population étudiante collégiale afin de faciliter le navettage entre leur domicile et leur établissement d'enseignement.

RECOMMANDATION 3

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse englobe des mesures ciblant l'accompagnement des collèves qui souhaitent mettre en place des programmes permettant d'outiller les étudiants en matière de prévention de l'écoanxiété.

⁴ Actualité UQAM. 2021. Éco-Anxiété et engagement citoyen. [Éco-anxiété et engagement citoyen | UQAM](#)

Axe 4 – Culture

Maîtrise de la langue française

De nombreuses analyses réalisées au cours des dernières années, autant par la Fédération des cégeps dans le cadre de son vaste chantier sur la réussite⁵ qu’au ministère de l’Enseignement supérieur⁶, ont démontré que la maîtrise de la langue française par les étudiantes et les étudiants de niveau collégial constitue un enjeu important en matière de réussite. Le renforcement de la maîtrise de la langue française chez la population étudiante devrait constituer une priorité dans le prochain plan d’action jeunesse.

Ainsi, afin notamment d’améliorer les compétences en lecture et de susciter un sentiment d’appartenance envers une langue inclusive, moderne, internationale chez les jeunes plusieurs actions peuvent être entreprises comme favoriser des **collaborations, des activités, des concours ou des prix** en lien avec la qualité de la langue écrite ou parlée ou avec la valorisation de la langue française au collégial. Les quelques initiatives existantes de ce genre pourraient être bonifiées ([Parlez-moi d’une langue et concours national](#) [Les Voix de la Poésie, par exemple](#)), d’autres carrément créées (nouveau prix *Mérites du français*, concours de création de publicité en français, prix de journalisme collégial, etc.).

Valorisation de la culture

D’autre part, les cégeps prennent part à l’effort collectif pour promouvoir la vitalité de la langue française au Québec et le rayonnement de la culture québécoise, non seulement par l’enseignement de la littérature et le souci de valoriser la qualité de la langue écrite et parlée dans toutes les matières, mais aussi par l’organisation d’activités socioculturelles locales et intercollégiales (à travers le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), par exemple) et comme lieux de diffusion de la culture québécoise (grâce aux salles de spectacles et aux bibliothèques collégiales, par exemple).

La Fédération et ses membres soutiennent la valorisation de la langue française par la culture et souhaitent que des mesures soient mises en place pour favoriser la création et l’expression culturelles des étudiantes et étudiants, améliorer l’accès aux activités culturelles en français pour la population étudiante et stimuler la découverte d’œuvres culturelles à l’image de la diversité de la population québécoise.⁷

Ainsi, le prochain plan d’action jeunesse peut accompagner le réseau des cégeps de plusieurs façons comme supporter les **l’organisation de tournées dans salles de cégeps** pour rendre les œuvres culturelles plus accessibles aux étudiantes et aux étudiants, assurer la **poursuite des partenariats existants** avec divers organismes culturels et **stimuler la création de nouvelles collaborations**, bonifier le soutien aux **activités du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec**

⁵ [La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs - Fédération des cégeps \(fedecgeps.ca\)](#)

⁶ [Maitrise-francais-collegial. Comite-expertes-maitrise-francais-collegiel-2022.pdf \(edug.info\)](#)

⁷ Fédération des cégeps. 25 août 2023. Nourrir l’envie des études supérieures – Communiqué. [Archives des Communiqués - Fédération des cégeps \(fedecgeps.ca\)](#)

(RIASQ) et accroître l'**accessibilité au cinéma, documentaires et séries du Québec** en salle de classe par de meilleures ententes avec les diffuseurs, par exemple.

RECOMMANDATION 4

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse envisage le déploiement intensif d'activités éducatives et culturelles faisant la promotion de la langue française, mettant en lumière des œuvres et des artistes québécois et s'appuyant à la fois sur le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et sur le vaste réseau d'infrastructures de diffusion déjà en place dans les cégeps.

RECOMMANDATION 5

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse soutienne des mesures qui facilitent la communication et l'arrimage entre les volets parascolaires socioculturels du niveau secondaire et ceux du collégial.

Axe 5 – Éducation

Alors que la réussite éducative pour toutes et tous constitue le cœur de sa mission, le réseau collégial identifie, entre autres, à l'instar de plusieurs actrices et acteurs du monde de l'éducation⁸, l'accessibilité aux études supérieures, la diversité des populations étudiantes et l'importance des transitions à titre d'enjeux prioritaires pour les années à venir.

Accessibilité aux études supérieures et transitions

Les trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire) collaborent de plus en plus afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants de s'orienter vers les études supérieures. En effet, plusieurs étudiantes et étudiants qui diplôment du secondaire font face à des défis particuliers pour poursuivre leurs parcours, notamment celles et ceux qui ont un faible capital scolaire et socioéconomique, sont les premiers de leur famille à entreprendre des études postsecondaires, celles et ceux qui proviennent d'une famille à faible revenu ou monoparentale ou encore celles et ceux qui sont autochtones.⁹

Ainsi, dans le cadre du projet **Transitions réussies vers les études supérieures: un défi interordres**¹⁰, tous les acteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur travaillent à améliorer la circulation efficace de l'information concernant les transitions, l'arrimage entre les savoirs et les apprentissages ainsi que l'intégration de la personne étudiante au sein de sa nouvelle communauté.

Pour consolider cette initiative ainsi que les activités des cégeps en matière de transition, le nouveau plan d'action jeunesse peut soutenir les projets qui permettent aux personnes étudiantes ciblées de **familiariser avec les études postsecondaires** dès le milieu du secondaire (comme le mentorat par les pairs, par exemple) ainsi que les mesures **d'accompagnement des personnes étudiantes en première session** au cégep (comme un bureau des premières années, par exemple).

⁸ [Conseil supérieur de l'éducation \(2021\). Formation collégiale: expérience éducative et nouvelles réalités, Avis à la ministre de l'Enseignement supérieur, Le Conseil, 192 p.](#)

⁹ [Transitions-reussies_problematique.pdf \(uquebec.ca\)](#)

¹⁰ [Transitions réussies vers les études supérieures | Université du Québec \(uquebec.ca\)](#)

Diversité des populations étudiantes

Avec la démocratisation constante de l'accès aux études supérieures, les cégeps accueillent des populations étudiantes de plus en plus diversifiées dont les réalités, expériences et besoins en matière de réussite s'avèrent aussi davantage multiples.¹¹ En effet, les communautés collégiales admettent de plus en plus de personnes étudiantes en situation de handicap, de première génération à fréquenter un établissement postsecondaire, issues de la pluralité des genres et de la diversité sexuelle et provenant de l'international, par exemple.

Cette diversité amène une pluralité de parcours, d'objectifs de formation et d'aspirations, mais aussi une complexité dans la réponse aux besoins des étudiantes et des étudiants. Les cégeps sont donc amenés à reconnaître cette diversité et à agir pour l'inclusion des différents groupes qui composent leurs communautés. Ceci se traduit généralement par des approches d'équité, diversité et inclusion (EDI) et d'éducation inclusive adoptées par les cégeps¹² afin de promouvoir un environnement éducatif sécuritaire et propice au développement du plein potentiel de toutes les étudiantes et de tous les étudiants, quels que soient leurs défis particuliers.

Parmi les mesures qui peuvent aider les cégeps à accompagner les étudiantes et étudiants à besoins particuliers, le plan d'action jeunesse peut appuyer, par exemple : les initiatives qui **renforcent le sentiment d'appartenance** des jeunes à leur établissement d'enseignement telles qu'une meilleure représentation du caractère diversifié dans tous les corps d'emploi, dans les communications institutionnelles et dans les instances de gouvernance; l'implantation de **mesures de soutien à l'éducation inclusive** comme offrir à la population étudiante des moyens de partager leurs histoires particulières de vie et leurs parcours d'étude et, enfin, la **recherche et l'évaluation des approches EDI**.

RECOMMANDATION 6

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse soutienne des mesures et des activités pour les jeunes qui ont un faible capital scolaire et socioéconomique, sont les premiers de leur famille à entreprendre des études postsecondaires et celles et ceux qui proviennent d'une famille à faible revenu ou monoparentale :

- qui favorise la participation à des programmes de mentorat par les pairs;
- qui les accompagne lors de leur première session au cégep.

¹¹ Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023). *Équité, diversité et inclusion (EDI) : au cœur de la réussite étudiante*. En ligne : <https://www.oresquebec.ca/dossiers/equite-diversite-et-inclusion-edi-au-coeur-de-la-reussite-etudiante/>

¹² L'avis du Conseil supérieur de l'éducation cité ci-dessus relate notamment que « des 35 plans (ndlr : stratégiques) qui présentent une analyse de contexte, 17 abordent d'emblée la diversité étudiante en matière d'accompagnement et de soutien. », p. 106.

RECOMMANDATION 7

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse mise sur des mesures et des activités qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion de toutes les populations qui reflètent la diversité des vécus et des expériences étudiantes, notamment les approches en pédagogie inclusive.

Axe 6 – Santé

Accès aux soins et aux services

Les jeunes étudiantes et étudiants qui fréquentent les cégeps vivent deux principaux enjeux en lien avec les services sociaux et les soins de santé : l'accès et la disponibilité des ressources. Avec le nombre croissant de jeunes qui changent de région pour poursuivre leurs études collégiales et l'arrivée massive de personnes étudiantes provenant de l'international, les services sociaux et les soins de santé doivent s'adapter, notamment en reconnaissant cette mobilité et permettre aux jeunes de bénéficier rapidement de services et de soins dans leur région de résidence durant l'année scolaire et non pas en fonction du code postal de leurs parents.

Par ailleurs, des initiatives comme Aire ouverte gagnent à être connues et supportées, notamment au chapitre de la participation des jeunes à leur création et fonctionnement et au niveau de l'approche multisectorielle mise de l'avant, avec les organismes communautaires et les établissements d'enseignement.

Santé mentale

Depuis la pandémie, différentes recherches et enquêtes ont démontré que la crise sanitaire a eu un impact négatif à la fois sur les apprentissages et les habitudes de vie des personnes étudiantes au cégep, ayant même un effet certain sur la qualité de leur santé mentale. Des études réalisées à la suite du confinement de 2020 (ECOBES, 2020)¹³ et tout au long de la période pandémique et post-pandémique (Direction Santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (DSP))¹⁴ suggèrent que la santé mentale des jeunes demeure toujours moins bonne qu'avant la pandémie, notamment au chapitre de l'anxiété et de la dépression.

En collaboration avec la Fédération des cégeps, de récentes analyses réalisées dans le cadre de *l'Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial*¹⁵ par ÉCOBES, le CRISPESH et l'IRIPIII présentent un portrait saisissant de plusieurs catégories de la population étudiante collégiale, notamment au chapitre de la santé mentale. Ainsi, selon les données recueillies par le Sondage sur la population étudiante au cégep (SPEC 1) dont les répondants amorcent leur première session d'études collégiales, les étudiantes et étudiants en situation de handicap, les étudiantes et étudiants internationaux, les personnes étudiant en Sciences humaines et la population étudiante

¹³ Gallais, B., Blackburn, M.-È., Paré, J., Maltais, A. et Brassard, H. (2022). Adaptation psychologique et adaptation aux études à distance des étudiants collégiaux face à la crise de la COVID-19. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 41 pages.

¹⁴ Généreux, M. et ali. (2023). Comment vont nos jeunes? Enquête sur la santé psychologique des 12-25 ans. Direction Santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (DSP), Fondation Jeune en tête et R3éussir Estrie.

¹⁵ [Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial | Écobes - Recherche et transfert au Cégep de Jonquière \(cepejonquiere.ca\)](https://cepejonquiere.ca)

en Tremplin DEC, plus particulièrement, prévoient avoir grand besoin d'aide pour faire face à des enjeux d'ordre psychosocial, notamment en termes de gestion du stress, et d'utiliser les services de soutien offerts par leur établissement d'enseignement au cours de leur première année au cégep.

Ainsi, depuis le retour en présence, les services d'intervention psychosociale des cégeps connaissent un accroissement des demandes de rencontres et les besoins de la population étudiante illustrent des situations de santé psychologique de plus en plus multidimensionnelles.

Réunies dans une communauté de pratique appelée le RIIPSO¹⁶, les personnes qui font de l'intervention psychosociale dans le réseau des cégeps s'activent afin de se former aux nouvelles approches en matière de santé mentale, de partager leurs pratiques innovantes et de s'outiller pour promouvoir une santé mentale positive auprès de la population étudiante. Grâce à l'argent injecté dans les cégeps par le ministère de l'Enseignement supérieur, dans la foulée de l'adoption du Plan d'action en santé mentale étudiante en enseignement supérieur (2021-2026), plusieurs personnes intervenantes ont été embauchées, grossissant ainsi les rangs du RIIPSO et les besoins de formation et de partage. Cependant le financement octroyé par le gouvernement, déjà régressif, se termine sous peu. Il est important qu'un plan d'action pour la jeunesse reconnaisse l'importance des ressources en santé mentale des cégeps qui œuvrent directement auprès des personnes étudiantes autant en prévention et promotion qu'en intervention et accompagnement.

D'autre part, il semble essentiel que les jeunes personnes étudiantes soient davantage consultées sur leurs besoins et les interventions qui les aident le plus par le biais de comités, de consultations en groupe de discussion ou de sondages.

Saines habitudes de vie

D'autre part, il semble que, depuis la pandémie, les habitudes de consommation de drogues, de médicaments et d'alcool ainsi que le temps d'écran sont à la hausse alors que le niveau d'activité physique a sensiblement chuté. Selon plusieurs personnes intervenantes dans le réseau collégial, un grand travail doit être réalisé sur les saines habitudes de vie des étudiantes et des étudiants, notamment en matière de prévention des dépendances, de soutien à la participation aux activités parascolaires sportives et socioculturelles et de promotion de l'équilibre entre les différentes sphères de la vie d'une personne étudiante (études, travail, loisirs, amis, famille, etc.) et des conséquences potentielles d'une mauvaise hygiène de vie (consommation, écran, manque de sommeil, stress, isolement, etc.).

RECOMMANDATION 8

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse stimule les collaborations entre le réseau de la santé et des services sociaux, celui de l'enseignement supérieur et le milieu communautaire.

¹⁶ Réseau intercollégial des intervenantes et intervenants psychosociaux

RECOMMANDATION 9

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse contienne des mesures visant à soutenir les établissements collégiaux afin qu'ils offrent des activités de promotion de la santé mentale positive auprès de la population étudiante, notamment celles qui favorisent la gestion du stress et de l'anxiété.

RECOMMANDATION 10

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse s'assure que des activités de prévention des dépendances et de promotion de la réduction des méfaits soient réalisées par et pour la population étudiante des cégeps.

RECOMMANDATION 11

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse englobe des mesures qui favorisent la promotion de l'équilibre entre les différentes sphères de la vie (études, travail, famille, loisirs, amis, etc.) et qui illustrent les effets positifs d'une bonne hygiène de vie sur la réussite éducative (sommeil réparateur, consommation responsable, gestion du stress, relations interpersonnelles significatives, etc.)

AUTRES ENJEUX – NUMÉRIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le prochain plan d'action jeunesse pourrait intervenir en complément au Plan transformation numérique en enseignement supérieur que vient de récemment publier le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). En effet, le développement et la promotion du pédago-numérique comme levier d'attractivité et de réussite éducative figurent à titre d'ambition identifiée par le ministère.

Comment améliorer les compétences numériques des jeunes, notamment en dehors du milieu scolaire?

L'amélioration des compétences numérique se fait d'abord en milieu scolaire, en intégrant les compétences numériques au sein des programmes d'études. Un Continuum de développement des compétences essentielles à la réussite aux études supérieures (dont font partie les compétences numériques) est en cours de développement par l'Université du Québec, mandatée par le MES. Le défi d'intégrer des compétences numériques aux programmes d'études est colossal. Plusieurs initiatives ponctuelles en ce sens ont été réalisées localement dans les établissements d'enseignement au cours des 15 dernières années.

En milieu scolaire, mais dans l'environnement éducatif, on peut penser que des kiosques ou des journées thématiques pourraient être organisés par les affaires étudiantes. Le prochain plan d'action pour prévoir l'accompagnement de ressources spécialisées dans les cégeps ou encore le soutien à la mutualisation des outils de promotion et de formation.

En dehors du milieu scolaire, des campagnes d'information sociétale (à la manière de PAUSE, la campagne de Capsana) qui utilisent les médias sociaux et qui portent sur le développement des compétences numériques peuvent contribuer à développer l'agentivité des jeunes quant à leur utilisation du numérique.

Quels sont les risques et les bénéfices de l'utilisation de l'intelligence artificielle par les jeunes (effets sur leurs rapports à l'autre, sur la santé mentale, sur l'accès à la culture québécoise, en éducation, etc.)?

Les risques et les bénéfices ne sont pas nécessairement associés à l'utilisation de l'intelligence artificielle en tant que telle: ils sont dans la même lignée que l'ensemble des contenus ou des outils numériques qui leur sont accessibles. La meilleure manière de mitiger les risques et de voir des bénéfices réside dans la valorisation de la posture d'agentivité des jeunes afin qu'ils puissent exercer leur jugement critique sur la quantité et la nature des contenus qu'ils consomment ou qu'ils créent grâce aux outils faisant appel à l'intelligence artificielle.

Les risques connus d'une utilisation problématique d'Internet sont les mêmes quant à l'utilisation de l'intelligence artificielle. La recherche avance à ce sujet, mais la définition même de l'utilisation problématique d'Internet ne fait pas consensus. On peut toutefois supposer que les risques sont accrus par la confusion entre ce qui est réel et ce qui est créé par la machine et par conséquent émettre des hypothèses sur des risques liés à une utilisation de l'intelligence artificielle:

- Désinformation: il deviendrait plus difficile de distinguer le vrai du faux dans une information qui leur est communiquée.
- Dismorphie corporelle: la consommation d'images retouchées grâce à l'intelligence artificielle et correspondant à des standards de beauté irréalistes pourrait nuire au développement d'une image corporelle saine.
- Temps d'écran et saines habitudes de vie: le caractère addictif de certaines
- Intégrité intellectuelle: l'accès à des outils d'intelligence artificielle dans un contexte d'évaluation des apprentissages où l'étudiante ou l'étudiant a peu de chances de se faire prendre peut augmenter les risques qu'il ou elle triche.

AUTRES ENJEUX – HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Quelles actions concrètes devrait-on mettre de l'avant pour prévenir le surendettement chez les jeunes selon le type de dettes : étudiante, liée à la consommation, liée au logement, etc.?

Comment outiller davantage les jeunes en matière de gestion des finances personnelles?

Précarité financière

Actuellement, on ne peut passer sous silence les effets néfastes que la précarité financière des personnes étudiantes peut avoir sur la santé mentale, physique et sur la persévérance scolaire. Un nombre croissant de jeunes étudiantes et étudiants des cégeps vivent des problèmes à se loger, se nourrir et même à étudier adéquatement.

Selon l'Observatoire de la réussite en enseignement supérieur (ORES)¹⁷, quatre conditions favorisent la réussite en enseignement supérieur : la sécurité alimentaire, le logement abordable, un programme d'aide financière aux études adapté aux nouvelles réalités étudiantes et une rémunération étudiante en lien avec le domaine d'étude.

Ainsi, le prochain plan d'action jeunesse doit prioriser des actions en lien avec ces conditions de réussite éducative si le Québec souhaite relever les défis de l'emploi du 21^e siècle. On peut penser à des actions et mesures qui misent sur la concertation pour répondre à certains besoins d'urgence (comme la santé publique, les départements d'agriculture, de nutrition ou de travail social des établissements d'enseignement et les organismes communautaires) et l'interdisciplinarité et la collaboration interservices pour créer une perspective de santé globale étudiante dans les cégeps. D'autre part, en ce qui concerne le logement abordable, le plan d'action jeunesse peut soutenir des maillages entre les organismes de droits des locataires et les cégeps afin d'informer adéquatement les jeunes personnes étudiantes du fonctionnement de la location et de leurs droits ainsi que le développement de répertoires des logements abordables disponibles localement. Enfin, de nombreux intervenants soulignent que l'augmentation de la compétence en matière de littératie financière des jeunes personnes étudiantes en enseignement supérieur pourrait permettre à ces derniers de mieux évaluer leurs options en termes de consommation et de crédit. Une série d'activités réalisée spécifiquement pour les jeunes personnes étudiantes en enseignement supérieur peut s'avérer bénéfique.

¹⁷ Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023). *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante ?*. En ligne : <https://www.oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse intègre des mesures visant à favoriser la prise en compte du développement durable par le ministère de l'Enseignement supérieur lors de la révision des programmes techniques et préuniversitaires au collégial

RECOMMANDATION 2

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse intègre des mesures visant à soutenir la mobilité durable (transport en commun et transport actif) pour la population étudiante collégiale afin de faciliter le navettage entre leur domicile et leur établissement d'enseignement.

RECOMMANDATION 3

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse englobe des mesures ciblant l'accompagnement des collèges qui souhaitent mettre en place des programmes permettant d'outiller les étudiants en matière de prévention de l'écoanxiété.

RECOMMANDATION 4

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse envisage le déploiement intensif d'activités éducatives et culturelles faisant la promotion de la langue française, mettant en lumière des œuvres et des artistes québécois et s'appuyant à la fois sur le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et sur le vaste réseau d'infrastructures de diffusion déjà en place dans les cégeps.

RECOMMANDATION 5

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse soutienne des mesures qui facilitent la communication et l'arrimage entre les volets parascolaires socioculturels du niveau secondaire et ceux du collégial.

RECOMMANDATION 6

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse soutienne des mesures et des activités pour les jeunes qui ont un faible capital scolaire et socioéconomique, sont les premiers de leur famille à entreprendre des études postsecondaires et celles et ceux qui proviennent d'une famille à faible revenu ou monoparentale :

- qui favorise la participation à des programmes de mentorat par les pairs;
- qui les accompagne lors de leur première session au cégep.

RECOMMANDATION 7

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse mise sur des mesures et des activités qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion de toutes les populations qui reflètent la diversité des vécus et des expériences étudiantes, notamment les approches en pédagogie inclusive.

RECOMMANDATION 8

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse stimule les collaborations entre le réseau de la santé et des services sociaux, celui de l'enseignement supérieur et le milieu communautaire.

RECOMMANDATION 9

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse contienne des mesures visant à soutenir les établissements collégiaux afin qu'ils offrent des activités de promotion de la santé mentale positive auprès de la population étudiante, notamment celles qui favorisent la gestion du stress et de l'anxiété.

RECOMMANDATION 10

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse s'assure que des activités de prévention des dépendances et de promotion de la réduction des méfaits soient réalisées par et pour la population étudiante des cégeps

RECOMMANDATION 11

La Fédération des cégeps recommande que le prochain plan d'action jeunesse englobe des mesures qui favorisent la promotion de l'équilibre entre les différentes sphères de la vie (études, travail, famille, loisirs, amis, etc.) et qui illustrent les effets positifs d'une bonne hygiène de vie sur la réussite éducative (sommeil réparateur, consommation responsable, gestion du stress, relations interpersonnelles significatives, etc.)